



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 30 août 2023

Bilan des noyades dans le département

Le préfet du Finistère, Alain ESPINASSE s'est rendu ce jour sur la plage de Trescadec à Audierne, auprès du Maire et de la SNSM et en présence des sapeurs-pompiers et de la brigade nautique de la gendarmerie nationale.

Avec 269 sites de baignade recensés dans le Finistère, le département compte plus de 8 % des baignades de métropole et outre-mer (eaux douces et salées).

Dans le département, 46 plages sont surveillées du 1^{er} juillet au 31 août : 2 par les CRS, 17 par la SNSM, 27 par le SDIS. Au total 192 maîtres-nageurs sauveteurs sont déployés pendant cette saison estivale.

A ce jour, **18 noyades** ont été recensées depuis le début de l'année (14 hommes et 4 femmes) dont 12 sur les mois de juillet et août.

Pour mémoire, sur les 5 dernières années, on déplore dans le Finistère 19 noyades par an en moyenne.

A l'occasion de cette rencontre, le préfet du Finistère a pu rappeler les règles de prudence, en particulier s'agissant des baigneurs éloignés de la côte : « La mer comme la montagne sont des endroits à risques. Les drames peuvent être évités en adaptant son comportement et son matériel. » Il a également tenu à saluer le partenariat de secours entre l'État, les collectivités (communes, EPCI et Département au travers du SDIS) et les acteurs associatifs au 1^{er} rang desquels la SNSM.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

